

Commission vaudoise de qualification pour la



boulangerie-pâtisserie-confiserie

Av. Général-Guisan 48 • 1009 Pully

Tél.: 021 728 47 31 • Fax: 021 729 57 09

E-mail: formation@boulangerie-vd.ch

Aux entreprises formatrices qui disposent de candidat(s) à la procédure de qualification 2019

Pully, le 22 janvier 2019

Madame, Monsieur,

La CSFP* fixe désormais des jours uniformisés fédéraux pour les examens théoriques dans toutes les professions. Nous avons pris l'habitude d'organiser les examens théoriques à la mi-mai de manière à disposer d'une période suffisamment longue pour la pratique. Cette année, ces examens ont été placés par la CSFP en semaine 23, ce qui ne permet pas d'utiliser cette semaine de juin pour les examens pratiques.

L'armée suisse débute les écoles de recrues de plus en plus tôt. Les cantons ont été dès lors priés de faire en sorte que les appelé-e-s soient libres de tout examen depuis le 21 juin.

Suite à l'annonce de la journée nationale des femmes, Madame la Cheffe du DFJC, souhaite, dans la mesure du possible, que des examens n'aient pas lieu le 14 juin.

Du côté de nos entreprises, depuis plusieurs années nous constatons également que malgré notre demande expresse de proposer plusieurs dates, la majorité des entreprises ne nous laisse pas le choix et n'inscrivent qu'une seule date sur le questionnaire DGEP. Elles fixent souvent celle-ci le plus tard possible, en toute fin de session.

Toutes ces situations rendent le travail d'organisation des examens très compliqué. Nous n'arrivons pas à dépêcher suffisamment d'experts dans la multitude d'examens qui se trouvent fixés dans la même semaine.

Forts de ces constats, nous sommes contraints de modifier notre manière de procéder et de fixer nous-mêmes la date de l'examen pratique, comme ceci se fait dans les autres cantons. Désormais nous vous sollicitons uniquement pour que vous nous informiez des jours de la semaine qui vont le mieux. L'organisation des examens fixera les dates effectives entre le **13 mai 2019 et le 20 juin 2019**.

Information à fournir jusqu'au 31 janvier 2019, dernier délai.

Nous vous remercions de vous rendre sur la page suivante de notre site internet afin d'inscrire les jours de la semaine qui vous conviennent pour faire passer l'examen pratique de votre apprenti(e) : <https://www.boulangerie-vd.ch/questionnaire-pour-lexamen-pratique.html>

Passé le délai, la commission de qualification devra établir son programme sans cette information.

Sur notre site internet, vous trouverez également l'ensemble des documents utiles au déroulement de la procédure de qualification et en particulier de l'examen pratique.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre parfaite considération.

L'administrateur des examens

Yves Girard

**CSFP : Conférence suisse des chefs d'offices cantonaux de la formation professionnelle*

**PS : CEREMONIE DE PROMOTIONS ET REMISES DES CERTIFICATIONS:
Lundi 1^{er} juillet 2019 , dès 16h.00, au Forum, à Savigny VD.**